



MAIRIE de LAVAU

Bernard CARAYON
Maire de Lavaur
Conseiller régional

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Lavaur, le 25 juillet 2016

Monsieur Thierry GENTILHOMME
Préfet du Tarn

N.Réf: Cab-BC/NdG 1607-119

Monsieur le Préfet,

L'État doit "accompagner et conseiller" les maires en matière de sécurité qui reste une "mission régalienne", selon une lettre de l'Association des Maires de France (AMF) qui vient d'être adressée au ministre de l'Intérieur.

D'après mes informations, recueillies aux meilleures sources, il y aurait dans notre département une centaine d'individus « fichés S » par la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI), et, comme chacun le sait depuis une information rendue publique par le Premier ministre, plus de 10 000 en France.

Je peux comprendre que les maires ne puissent être destinataires de la liste de ceux d'entre eux qui résident dans leur commune, et ce, pour des raisons multiples. Encore qu'il me serait particulièrement insupportable d'accorder, comme maire, une aide de quelque nature que ce soit, à un individu ressortant de ce fichier. Il n'est pas tolérable, en revanche, que la gendarmerie et la police nationale ne puissent avoir accès à ces informations alors même que ces forces de sécurité, par leur maillage du territoire, sont les seules en mesure d'exercer une surveillance régulière de ces individus.

Je vous demande, par ailleurs, de bien vouloir me préciser s'il existe dans notre département des salles de prière du culte musulman sous contrôle, direct ou indirect, de salafistes. Leur fermeture, dans ce cas, est une exigence républicaine.

Les maires attendent de l'État, toujours selon l'AMF, qu'"il communique avec eux plus étroitement sur la menace connue (...) les accompagne et les conseille" sur la sécurité la mieux adaptée. C'est la raison pour laquelle je vous demande, dans cet esprit de coopération qui doit prévaloir dans un contexte gravissime de menaces, qualifié de « guerre » par le Premier ministre, d'apporter à ces interrogations les réponses nécessaires.

Il m'apparaîtrait enfin salutaire que vous proposiez à Mme Gourjade, député du Tarn, qui a voté contre la loi renforçant les moyens des services de renseignement et contre la prolongation de l'état d'urgence, une séance intensive de formation aux réalités de notre temps.

Je vous assure, Monsieur le Préfet, de mes sentiments les plus cordiaux.



Bernard CARAYON